

**Communiqué de presse de François HELIE**  
**Secrétaire FN91 de la 3<sup>e</sup> circonscription, conseiller municipal FN d'Etréchy, conseiller communautaire FN de**  
**« Entre Juine et Renarde »**

Ce lundi 14 septembre, le Front National lançait sa campagne pour les élections régionales depuis le Sud-Essonne. Wallerand de SAINT-JUST, candidat tête de liste était accompagné de Marine LE PEN, présidente du Front National et révélait l'existence du Moulin de Vaux, un hôtel social situé à la limite d'Etréchy et d'Auvers-Saint-Georges.

La présence de cette structure était inconnue du grand public car les élus en place n'en faisaient jamais état malgré les nombreuses alertes des riverains immédiats.

Questionnés par le Front National en conseil communautaire, M. Christian RAGU, président de la CC « Entre Juine et Renarde », ainsi que M. Denis MEUNIER, maire LR d'Auvers-Saint-Georges, ont déclaré ne pas être compétents pour traiter de la question du Moulin de Vaux et refusaient la création d'une commission *ad-hoc*. Concernant les tirs à l'arme automatique devant ce lieu lors d'un mariage tchétchène, ce dernier associait ces faits à du folklore local !

Pourtant M. MEUNIER, maire LR d'Auvers-Saint-Georges, était bien au courant de la problématique du Moulin de Vaux sur sa commune et des inquiétudes bien réelles de ses administrés, tant sur le plan sécuritaire que sur le plan des affaires scolaires. Il reconnaissait même ces faits devant la presse locale en 2014 en promettant que les choses allaient s'arranger.

Pourtant, à ce jour, la situation a empiré ! Une classe élémentaire de l'école a fermé car des parents ont préféré scolariser leurs enfants dans d'autres communes et cette rentrée 2015-2016 a vu la création d'une classe allophone. Quant à l'insécurité, notamment à Etréchy, le nombre de faits en nette augmentation ont inquiété la municipalité qui s'est dépêchée de mettre en place l'opération « voisins vigilants »

Comment M. Denis Meunier, suite à la dénonciation des faits par Mme Marine LE PEN et M. Wallerand de SAINT-JUST peut-il encore aujourd'hui relativiser les faits en déclarant au *Parisien* que « le Moulin pose des problèmes de voisinage, ceux d'un immeuble dans un village, avec des poubelles qui débordent »... « M. CAZENEUVE annonce aujourd'hui 1 000 euros par famille de réfugiés : rétroactivement, il me devra pas mal d'argent. On a atteint jusqu'à 40% d'enfants de réfugiés dans les écoles » (*Le Parisien Essonne* du 14/09/2015)

Pour M. Meunier, les problèmes récurrents, et dont il est parfaitement au courant, se résument juste à des problèmes de « poubelles qui débordent » et à une somme d'argent dont il pense avoir été lésé personnellement et non sa commune.

Il est évident que pour M. MEUNIER, la présence du Moulin de Vaux sur sa commune, entre pleinement en ligne de compte de la vision de l'LRPS sur les questions de politique migratoire, visant à appauvrir la ruralité et à y apporter les problèmes non résolus des grandes villes.

Comment M. MEUNIER et M. RAGU, président de la CC et 1<sup>er</sup> adjoint au maire à Etréchy, peuvent-ils encore fermer les yeux sur la gestion des plus opaques de cet établissement qui accueille des réfugiés alors qu'une famille d'Etréchy est en train de se faire expulser d'un logement municipal insalubre et ceci sans solution de relogement et alors qu'on leur refuse un appartement social décent dont ils doivent bénéficier ?

Il est évident que ces élus ont un intérêt commun quant à la présence du Moulin de Vaux au détriment de leurs administrés.

Le Front National demande à ce qu'une commission indépendante soit créée afin d'éclaircir toutes les zones d'ombres du Moulin de Vaux qui est financé par de l'argent public.

Le Front National demande la fin du système actuel de préférence étrangère dans l'attribution des logements sociaux et le reclassement de ce site qui a une meilleure vocation que d'être un refuge géré par une association qui tire ses revenus de l'immigration économique. Une maison « sénioriale » redonnerait ses lettres de noblesses au Moulin de Vaux !

Etréchy, le 15/09/2015

